

Procès verbal du 1er conseil d'école du 18 octobre 2022

RPI Germigny-des-Prés / Saint-Martin d'Abbat

Personnes présentes :

M. Biet et M. Laval, directeurs d'école, Mmes Idrissi, Boyer, Faisant, Darras, Knopp, Lecoeur, Poutoire, Dupuis, Delannoy, Fléchar, M. Doré, enseignant(e)s, Mme Grugger, DDEN, Mmes Toulotte, Coureau, Dubois, Jeumeau, Martins, Vin, Davière, M. Daniel, parents d'élèves élus.

Personnes absentes : M. Turpin, maire, Mmes Magnin, Ferreira-Martins, membres du SIRIS.

Personnes excusées :

Mme Richide, IEN, M. Thuillier, maire. Les membres du RASED, Mme Février, Mme Bonneau, enseignantes.

Président de séance : M. Laval

Secrétaire de séance : Mme Darras

OUVERTURE DE SEANCE : 18h35

1) Tour de table et lecture du courrier commun des deux maires et des membres du SIRIS, courrier joint en annexe.

Lecture du courrier des élus sur la raison de leur absence : propos calomnieux sur les réseaux sociaux envers le personnel du SIRIS. Ce courrier est présenté en annexe. Les représentants de parents ont contacté M. Turpin et Mme Ferreira, pour leur dire que les parents d'élèves élus ne cautionnaient pas les propos tenus sur les réseaux sociaux mais qu'ils ne voyaient pas le rapport entre ces faits et leur absence au conseil d'école.

2) Approbation du procès verbal du dernier conseil d'école du 23 juin 2022

Approuvé à l'unanimité.

3) Vote pour permettre un seul Conseil d'école au sein du RPI

Approbation à l'unanimité.

4) Approbation du règlement intérieur du CE

Approbation à l'unanimité.

5) Approbation du règlement intérieur des écoles

Approbation à l'unanimité.

6) Résultats des élections des parents d'élèves

43% de votants contre 39% l'année dernière. Même résultat à Germigny : 43%.

Les parents d'élèves élus de Saint-Martin demandent de voter uniquement par correspondance l'an prochain.

La question sera présentée au 3ème conseil.

7) Rentrée de septembre 2022. Effectifs et répartitions. Mouvements des personnels.

205 élèves pour Saint-Martin (212 en 2021), 48 à Germigny

PS/MS de Mme Dupuis : 25 (19 et 6)

PS/MS de Mme Faisant : 24 (18 et 6)

MS/GS de Mme Lecoeur : 20 (9 et 11)

MS/GS de Mme Knopp : 21 (10 et 11)

CP de M. Biet : 24

CP/CE1 de Mme Delannoy : 24 (15 et 9)

CE1 de Mme Février et M. Doré : 22

CE2/CM1 de Mme Bonneau et Poutoire : 23 (13 et 10)

CM1 de M. Laval et Idrissi : 24

CE2/CE2 de Mme Darras : 22 (16 et 6)

CM2 de Mme Boyer : 24

Total : 253 (259 en 2021 à la même période)

Des stagiaires sont accueillis dans les classes de Mme Knopp et de Mme Lecoeur.

8) Rappel des mesures sanitaires quant au COVID.

Toujours lavage des mains mais plus de distanciation physique. Désinfection encore une fois par jour. Une dizaine de cas chez les élèves depuis le début de l'année.

9) Bilan de la fête des écoles.

Voir bilan financier de la coopérative scolaire. Les lots des stands sont remis en question par les parents car trop de plastique. Ne peut-on pas envisager une solution plus écologique ? Les parents demandent pourquoi il n'y a pas de spectacle à la fête. La réponse des enseignants est qu'un spectacle des enfants est difficilement envisageable. L'ayant déjà fait nous avons remarqué que les conditions ne sont pas bonnes, manque de scène et mauvaise qualité du son. L'absence d'intervenant musique ne facilite pas non plus la mise en place d'un spectacle de chants à la fin de l'année. Mais l'école participera à la fête de la musique, comme les années précédentes.

10) Bilan financier de la coopérative scolaire

Bilans faits par Mmes Darras et Delannoy. Sur le bilan de la coopérative de Saint-Martin n'apparaît pas la participation de l'APE à la classe de découverte parce qu'ils ont réglé directement une facture. La remarque est faite que les subventions des municipalités données à Saint-Martin et à Germigny ne se valent pas au prorata du nombre de classes.

11) Bilan financier de l'USEP (Union sportive)

L'association USEP de l'école de Germigny a décidé d'acheter des tapis pour l'école, une participation est sollicitée auprès de l'APE pour 2 tapis.

12) Projets et sorties à venir

Classe de découverte de M. Laval, la question est posée de savoir pourquoi M. Laval n'emmène pas tous les CM1. D'une part, le choix de partir ou de ne pas partir appartient à l'enseignant, d'autre part cela représenterait trop d'élèves pour un seul enseignant, ce qui est interdit par notre hiérarchie.

Les sorties aux Jeunesses Musicales de France (JMF) ne seront pas prévues cette année, le coût de la sortie (transport et entrées) étant trop élevé. En effet, l'association des JMF ne prend plus les transports à sa charge.

Sorties : PS/MS : matinée au centre équestre à la fin de l'année, le choix d'une autre sortie n'est pas encore fait.

MS/GS : randonnée une fois par période ; invitation auprès des parents pour venir animer des jeux de société ; volonté de toutes les enseignantes de maternelle de faire entrer les parents dans l'école pour découvrir les travaux réalisés en arts plastiques.

CP et CE1 à Germigny : travail sur les contes avec les CE1 de Saint-Martin, visite en médiathèque, bibliobus, projet de spectacle avant les vacances de Noël. Projet avec la commune de Germigny. Correspondance scolaire avec l'école de Bray-en-Val. Productions mises en ligne sur un padlet par Mme Delannoy. Projet d'aménagement végétal dans la cour de l'école.

CE2/CM2 et CM2 de Mmes Boyer et Darras : le thème de l'année est le voyage à travers le temps, projet repris par d'autres classes également, et dans ce cadre, nous souhaitons proposer une activité ou une sortie à chaque période. Nous avons eu une intervention des « enfants sauvages », un campement préhistorique. Il y aura la liaison CM2/6^{ème} également. Nous avons organisé des élections de délégués de classe afin de faire participer les élèves à la vie de l'école au travers de conseils d'élèves.

Les classes participent à des journées sportives tout au long de l'année.

13) Remerciements divers

Remerciements au personnel communal. Merci aussi pour la réactivité du personnel pour avoir tondu le chemin de la randonnée des MS/GS. Remerciements à Germigny pour les peintures des classes. Remerciements à l'APE pour ses actions et son aide apportée.

14) Questions des parents d'élèves élus

Quel est le ressenti des enseignants sur la nouvelle organisation suite à la suppression d'un poste d'Atsem ? Remplacement de Mme Orcin par 2 personnes (une le matin, une l'après-midi), Mme Faisant fait part de ses difficultés : gros travail de communication et de formation auprès de ces agents et moments où elle se retrouve seule. Mme Faisant fait une partie des tâches qui incombait à l'atsem le soir en raison du départ de l'agent vers la garderie à 16h30.

Mmes Lecoeur et Knopp sont sans atsem sur de longues plages de leur emploi du temps dans la journée, ce qui nuit au bon fonctionnement de la classe et donc aux apprentissages. Toutes les enseignantes pallient ce manque. La décision de suppression de poste est budgétaire quels que soient les effets négatifs sur les enfants.

Est-ce que le remplaçant qui complète le temps partiel de Mme Février sera en poste pour toute l'année scolaire ? Les parents demandent comment sera assurée la continuité pédagogique si les problèmes de remplacement se reproduisent comme l'année dernière. Nous ne pouvons pas le savoir, mais l'inspection fait ce qu'elle peut pour assurer les remplacements.

Quelles sont les mesures prévues en cas de nouvelles vagues de chaleur ?

Nous n'avons aucun élément pour répondre. Les parents d'élèves ont déjà soumis des idées auprès de la mairie mais elles n'ont pas abouti. Le problème du froid dans les classes s'est posé aussi cette année. Quelle est la température minimale acceptable ? Se renseigner sur les limites maximales et minimales autorisées.

Est-ce qu'une solution a été trouvée afin que la maintenance des outils informatiques soit effectuée ? Il n'y a pas de maintenance assurée. Nous déplorons l'absence de prestataire. Nous pouvons faire appel à M. Damilaville mais il est bénévole et cela ne peut être une solution pérenne.

A quel stade en est le projet aménagement de la cour des maternelles ? Est-il validé ?

Un plan de la cour va être fourni par les enseignantes de maternelle détaillant leurs souhaits. Il y aura une réunion avec la mairie.

Est-ce que la commission cantine sera à nouveau effective ? Quelles actions vont être proposées suite aux mécontentements remontés par les parents récemment ? (mail du 11 octobre) Tout le monde s'accorde pour dire qu'il serait nécessaire de remettre en place une commission cantine. Il n'y a pas que les questions de menus qui peuvent être débattues. Plusieurs points méritent d'être discutés : manque de personnels, bruit, mauvais comportements de certains élèves, etc...

La date retenue pour le second conseil d'école, à Germigny-des-Prés, est le 14 mars. Le secrétariat sera assuré par les parents élus.

Fin du Conseil d'école : 21h20